

1965.05

Neque

21.00

ADMISSION OCTOBRE 1959 - 2° ESQUISSE

UN ATELIER DE SCULPTEUR

Un grand domaine appartenant à un sculpteur, est situé dans une belle région boisée. Le propriétaire désire se faire construire, assez à l'écart de l'habitation, un atelier.

La partie du terrain choisie est assez accidentée pour pouvoir permettre une belle présentation de morceaux de sculpture en plein air, et cela, à des différents plans. Ces niveaux pourront être raccordés entre eux, par des rampes ou par des degrés.

La construction comprendra :

L'atelier proprement dit - une entrée - un débarras - un petit vestiaire pour le modèle - des toilettes.

Elle pourra être édifiée, soit en haut du terrain, soit en bas, ou encore à un niveau intermédiaire. Entourée aussi soignée que le bâtiment, avec indication des sculptures, balustrades, rampes, etc.

Terrain de 10 x 10 - Façade à 0.02 - Plan et coupe à 0.01 - Obligation de couvrir par une toiture.

26^e leçon

25^e leçon

UN PAVILLON DANS UN PARC A LA FRANÇAISE

On suppose que dans une ville du midi de la France, ville riche en souvenirs classiques, Aix-en-Provence, par exemple, on désire édifier une petite construction, dans laquelle le public pourrait acheter moules et reproductions photographiques des oeuvres d'art de la ville.

Cette construction se composera d'un portique voûté, très largement ouvert, et de la salle réservée à l'exposition, et à la vente.

Cette dernière devra être largement éclairée sur ses quatre faces, pour que les objets exposés présentés au public sur toute la surface de la salle (vitrites, tourniquets, socles) puissent être choisis dans les meilleures conditions possibles.

On dispose d'un terrain carré de 15m. x 15m.

Façade à 0,02 par mètre - Plan et coupe à 0,01 par mètre.

Important.- Comme cette construction est isolée dans le parc, il est indispensable que l'architecture des façades secondaires se compose avec celle de la façade principale. On devra le sentir en plan et en coupe. D'autre part, il est obligatoire d'indiquer l'appareil en élévation et en coupe.

3°) La coupe dessinée en regard de la façade et à la même échelle (0,01 p.m.) ne rendra compte que du péristyle et de l'amorce des premières travées de la Salle des Pas-Perdus.

2°) L'élévation de l'avant-corps et de son péristyle (anglel on accèderait par une dizaine de marches) ainsi que l'amorce des bâtiments latéraux sur une longueur de 6 mètres environ, au moins de la Salle des Pas-Perdus, ainsi que les amores

1°) Le plan de l'avant-corps avec l'indication de trois travées des bâtiments latéraux à 0,005 p.m.

On demande : L'avant-corps, hors oeuvre est de 16 mètres. S'élèveraient sur la façade opposée. L'abri des intempéries). Dans ce dernier cas, les salles elles peuvent être précédées d'un portique (à xtra Ces salles peuvent s'éclairer directement en façade, mais moins élevées occupées par des salles d'audience.

De chaque côté de cet avant-corps s'élèveraient des bâtiments Pas-Perdus voûtée. Palais de justice comporterait un avant-corps précédé d'un péristyle hexastyle en arrière duquel s'ouvrirait une Salle des

L'ENTRÉE PRINCIPALE D'UN PALAIS DE JUSTICE

Année 1959/60

3ème ESQUISSE COMMUNE

1e Série

UNE COUR OUVERTE A PORTIQUES

Une riche résidence méditerranéenne comporte 2 ailes en ligne de part et d'autre d'un corps de logis central, entourant lui-même sur 3 côtés une cour rectangulaire de 21.00 X 18.50.

Cette cour est ouverte sur l'un de ses grands côtés vers des jardins et entourée sur les 3 autres de portiques à plates-bandes correspondant aux salles de réception du rez-de-chaussée et dont les toitures-terrasses servent de balcon aux locaux secondaires d'un premier étage, couvert lui-même d'un toit en tuile méridionale.

Les dimensions de la cour s'entendent galeries non comprises, entre parements des murs de façades.

L'esquisse est limitée à l'étude de la cour (galeries, façades, toiture, jardinet, bassin, fontaine, etc...) avec amorces des façades en retour sur les ailes côté jardins, l'ensemble étudié étant compris dans une longueur de 30 m.

On donnera, dans les limites ainsi définies :

- à 0.01 p.m. la façade côté jardin
- à 0.005 p.m. le plan,
la coupe axiale.

14^e Recop

mardi 3 février

La circulation aux 1^{er} et 3^{es}.

C. S. J. J.

4ème CLASSE - 4e ESQUISSE COMMUNE - 1e SÉRIE - Année 1959/60

UNE " FOLIE "

Un amateur, qui a fait l'acquisition d'une propriété datant de la fin du XVIII^e siècle, désire reconstruire le pavillon central plus ou moins " habitable " qui a été détruit au début du siècle. On n'en possède pas le plan, mais on désire recréer à cet endroit et dans l'esprit de l'époque une de ces modestes demeures dont la Folie d'Artois, le pavillon de la Du Barry, celui du Butard et quelques autres restent des exemples assez plaisants.

Les dimensions n'excéderaient pas 16 mètres et elle comporterait : un grand salon, circulaire ou polygonal, servant de salle de séjour précédée d'une antichambre, une salle plus petite, un boudoir et un escalier permettant d'accéder, d'une part au sous-sol, et de l'autre à un entresol où se trouveraient une ou deux pièces d'habitation et leurs dépendances.

L'esquisse rendra compte du plan et de la coupe à l'échelle de 0m.005.

L'élévation qui paraîtra la plus intéressante sera présentée à 0m.01.

7^e leçon

6^e leçon

5^e leçon

4^e leçon

3^e leçon

2^e leçon

1^e leçon

Année 1959/60 - 1ère Esquisse Commune - 2ème Série

UNE COOPERATIVE DE PECHEURS

Pour assurer la vente directe du poisson à la consommation locale, sans intermédiaires, un groupement de pêcheurs veut faire construire, sur le port même, un magasin.

Situé sur la côte méditerranéenne, ce bâtiment (implanté en bordure de route et sur un terrain qui libère ses trois autres façades) n'excèdera pas 20 mètres.

Il comprendrait, à Rez-de-Chaussée seulement :

- un magasin de vente avec exposition des poissons et crustacés sous éventaire réfrigéré -
- dans la même salle, un stand de modeste importance ou un "responsable" ferait connaître au public les différentes espèces de poissons, leurs caractéristiques et l'art de les accommoder -

- la caisse

- une cabine téléphonique

- 1 toilette WC. pour le public.

Locaux annexes :- une chambre froide d'environ 15 m²

- Un dépôt pour caisses vides et matériel.

Il y a lieu de prévoir également un petit logement de gardien comprenant :

- 1 chambre
- 1 séjour (modeste)
- 1 sanitaire (douche, lavabo, w.c.)

On demande à l'échelle de 0,005 p.m.

Le plan du bâtiment avec indication soignée des abords -

(Le bâtiment est séparé du quai par une route de 10 mètres de large. Le quai à une hauteur de 2 mètres par rapport au niveau moyen de la surface de la mer).

- à l'échelle de 0,015 la façade sur le port -

- à l'échelle de 0,005 la coupe sur le bâtiment, la route et le quai -

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

Toury

17e Rec

18e Rec

19e Rec

20e Rec

21e Rec

22e Rec

23e Rec

24e Rec

25e Rec

20 ESQUISSE - 20 SERIE

Année 1959/60

UN PAVILLON D'EAU THERMALE

Ce pavillon situé dans une assez grande cour dépendant d'un Etablissement thermal peut être circulaire, polygonal ou carré; il se compose d'une partie centrale où se trouve la source dont les vapeurs assez abondantes doivent s'échapper par le haut, et où se trouvent les serveuses, celles-ci pouvant communiquer avec les buveurs par plusieurs baies.

Quant à ces derniers, ils doivent disposer d'une large circulation servant d'abri, ainsi que de promenoir autour du bassin.

La largeur du pavillon ne doit pas dépasser 20 mètres. On en donnera le plan et la coupe à l'échelle de 0m 005 et l'élévation à 0m 01.

30

32

31

30

29

30

31

32

33

34

35

36

Année 1960/61

1ère Régulase

20 Série -

UN PAVILLON DE CAMPAGNE

Ce pavillon est situé sur un terrain assez accidenté, en bordure d'un chemin de grande communication dominant la mer, à mètres haute, d'environ 8 mètres. La partie construite ne dépasse pas le périmètre d'un carré de 16 mètres de côté. L'entrée se fait par une petite cour ou un patio, ouvert sur l'un de ses côtés, et desservant les locaux suivants :

- une salle de séjour;
- un petit bureau bibliothèque;
- la cuisine, avec petit office;
- W.C. et lavabo.

On trouve à l'étage trois chambres, une salle de bains et une chambre domestique, W.V.

On demande :

- le plan du r.d.c. à 0,01
- une coupe 0,01
- l'élévation la plus intéressante à 0,015.

de classe

1ère Régulase

20 Série -

UN PAVILLON DE CAMPAGNE

Ce pavillon est situé sur un terrain

assez accidenté, en bordure d'un chemin de

grande communication dominant la mer, à

mètres haute, d'environ 8 mètres. La partie

construite ne dépasse pas le périmètre

17 37^e Pecon
 1 38^e Pecon
 1 39^e Pecon
 20 40^e Pecon
 21 et dernière
 22
 23
 24
 25

3ème ESQUISSE - 2ème SERIE - Année 1959/60

LE CLUB D'UN VILLAGE DE TOILE

Le développement pris ces dernières années par les camps de vacances, amène les organisateurs des villages de toile à aménager, au centre de ces camps, un ou plusieurs clubs, construits "en dur", où les campeurs peuvent venir prendre leurs repas et où ils trouvent différents services mis à leur disposition.

Installé sur la côte des Maures, le camp dont il est question, est situé en bordure de la Méditerranée, dans un bois de chênes-liège.

Le CLUB, qui fait l'objet du présent programme, comprendra :

- 1°) Une vaste SALLE A MANGER, ayant à l'une de ses extrémités, un petit BAR où sont servis des rafraichissements.
- 2°) Une petite BIBLIOTHEQUE permettant d'assurer un service de prêt?
- 3°) Une CUISINE assez grande.
- 4°) Lavabos - W.C.
- 5°) Un logement du Chef de Camp, composé d'un BUREAU, d'une CHAMBRE et d'une modeste PIECE D'EAU.

Cette construction sera obligatoirement réalisée en maçonnerie apparente ou enduite ; d'un toit à une ou plusieurs pentes, porté par une charpente en bois qui sera rigurée en coupe.

Les dimensions de cette construction ne pourront être supérieures à celles d'un rectangle de 10 x 20 mètres.

Entouré de terrasses à différents niveaux, reliées entre elles par des emmarchements ou des rampes, le CLUB permettrait aux périodes d'affluence, de servir des repas à l'extérieur. Des clayonnages et protections légères seront prévus pour tempérer l'ardeur des rayons solaires aux heures les plus chaudes de la journée.

FACADE PRINCIPALE à l'Echelle de 0,15 p.m.

PLAN et COUPE perpendiculaire à 0,01 p.m.

Année 1959-60
 Histoire de l'Arch. M. Pierre
 19 novembre
 L'empire perse
 9 novembre
 1959

15^e leçon

14^e leçon

13^e leçon

12^e leçon

11^e leçon

10^e leçon

9^e leçon

8^e leçon

Concours d'admission de juin 1960

1^{ère} Esquisse

LE PAVILLON D'ANGLE D'UN HOTEL DE VILLE

Les extrémités de la façade d'un grand hôtel de ville sont constituées par deux pavillons dont la largeur ne dépasse pas 15 mètres.

Ils comportent :

- un rez-de-chaussée auquel on n'accède que par le vestibule central et non en façade ;
- un entresol, ces deux étages étant réservés à des bureaux ;

- au-dessus, l'étage noble, occupé par la salle des mariages, à l'extrémité de la salle des fêtes qui domine le vestibule de l'édifice.

En arrière, ces pavillons donnent accès à des ailes de bureaux.

L'architecture de caractère monumental, comportera une ordonnance et les pavillons sont couronnés par des combles habitables, comme le reste de l'édifice.

On demande :

- le plan d'un pavillon, pris à l'étage noble, de Om 005 pm
- l'élévation à Om 01 pm, comportant son raccord avec la partie centrale, et la coupe sur le mur de face également à Om 01 et en regard.

Il sera tenu compte du tracé de l'appareil et de celui des ombres.

34^e Recon
33^e Recon
32^e Recon
31^e Recon
30^e Recon
29^e Recon
28^e Recon
27^e Recon
26^e Recon

Concours d'admission de juin 1960

2ème Esquisse

UN FOYER DU MARIN.

Ce bâtiment, éciplié dans un petit port de pêche de Bretagne, serait situé en bordure d'un quai.

Il serait réservé aux marins qui, pendant leur séjour à terre, y trouveraient une grande salle de réunions, où des boissons seraient servies.

En raison de son emplacement, et compte tenu des intempéries, ce Foyer serait solidement construit en maçonnerie de pierres. Il serait couvert par une toiture en ardoises. De plus, des volets de bois seraient prévus à toutes les fenêtres.

L'ensemble se composera des éléments suivants :

- 1°) Une grande salle rectangulaire comportant, sur un petit côté, une grande cheminée.
- 2°) Une petite cuisine.
- 3°) Un petit vestibule.
- 4°) des toilettes.

Plus grande dimension : 12 mètres.

Façade à 0.02 par mètre.

Plan et coupe à 0.01 par mètre.

22.24
22.24

UNE ORANGERIE

Comme celà existe à Versailles, cette orangerie est ménagée sous une terrasse correspondant à une assez grande différence de niveaux. Elle est ici de 16 mètres 50. Et, pour éviter de donner à l'orangerie elle-même une trop grande hauteur, on a réservé comme à Meudon une hauteur de 6 mètres ou 6 m.50 qui constitue un repos, en créant au-dessus de l'orangerie, et en arrière, une petite salle fraîche flanquée d'embarcements.

L'orangerie, exposée en plein sud, est voûtée. Ses travées ont une largeur de 5 m.50 environ. Elle s'ouvre sur un parterre où les orangers, en caisses, sont exposés durant la belle saison.

On représentera la partie centrale de cet ensemble, le plan de l'orangerie à ses deux niveaux, ainsi que la coupe à 0m,005 - l'élévation à 0 m,01, rendant compte des emmarchements supérieurs.

6^e floor5^e floor4^e floor3^e floor2^e floor1^{re} floorADMISSION SEPTEMBRE 1960 - 2e ESQUISSEUN PRESBYTÈRE

Cette construction accompagnerait l'église d'un village, elle lui serait reliée par un portique. Sa plus grande dimension ne dépasserait pas 15 mètres ; elle serait entourée d'un petit jardin.

Elle comporterait au rez-de-chaussée une modeste loge ouverte, à l'extrémité de laquelle pourrait aboutir le portique, un vestibule qui se confondrait peut-être avec la cage de l'escalier, une salle principale dont dépendrait un petit oratoire, enfin une salle à manger, une cuisine et un W.C. - Au premier étage on trouverait une belle chambre, avec salle de bains, W.C. et penderie ; il y aurait en plus au même étage une chambre pour une gouvernante et une pour un hôte.

On donnera les deux plans et la coupe à l'échelle de 0m,005, l'élévation vers l'entrée à 1m,01.

UN PORTIQUE RELIANT DEUX AMPHITHEATRES

Dans une faculté, on désire relier entre eux, deux amphithéâtres, qui sont construits parallèlement l'un à l'autre, et dont le sol de leur vestibule est 60 centimètres plus haut, que le sol extérieur.

Pour cette raison, on décide la construction d'un portique voûté ou plafonné, objet du présent programme.

Le portique analogue, dans son esprit, à celui construit par Jetarouilly, au Collège de France, devra être très largement ouvert. Dans son centre, des marches permettront aux étudiants de le traverser, pour passer d'une cour à l'autre.

A chaque extrémité du portique, une porte, dont l'architecture devra être soigneusement montrée sur la coupe, donnera accès aux amphithéâtres. Ces derniers seront de faible hauteur, et leur éclairage sera zénithal.

La distance entre les deux amphithéâtres est de quinze mètres.

On donnera l'élévation avec la coupe à la même échelle à 0.015 et le plan à 0.01 par mètre.

Les élèves auront l'obligation de faire comprendre, par un trait de coupe ou par un très faible arrachement de la façade des amphithéâtres, comment est opérée la liaison entre l'architecture du portique et celle de ces derniers.

1^{re} série
2^{de} série
3^{de} série
4^{de} série
5^{de} série
6^{de} série
7^{de} série
8^{de} série
9^{de} série
10^{de} série
11^{de} série
12^{de} série
13^{de} série
14^{de} série
15^{de} série
16^{de} série
17^{de} série
18^{de} série
19^{de} série
20^{de} série
21^{de} série
22^{de} série
23^{de} série
24^{de} série
25^{de} série
26^{de} série
27^{de} série
28^{de} série
29^{de} série
30^{de} série
31^{de} série
32^{de} série
33^{de} série
34^{de} série
35^{de} série
36^{de} série
37^{de} série
38^{de} série
39^{de} série
40^{de} série
41^{de} série
42^{de} série
43^{de} série
44^{de} série
45^{de} série
46^{de} série
47^{de} série
48^{de} série
49^{de} série
50^{de} série
51^{de} série
52^{de} série
53^{de} série
54^{de} série
55^{de} série
56^{de} série
57^{de} série
58^{de} série
59^{de} série
60^{de} série
61^{de} série
62^{de} série
63^{de} série
64^{de} série
65^{de} série
66^{de} série
67^{de} série
68^{de} série
69^{de} série
70^{de} série
71^{de} série
72^{de} série
73^{de} série
74^{de} série
75^{de} série
76^{de} série
77^{de} série
78^{de} série
79^{de} série
80^{de} série
81^{de} série
82^{de} série
83^{de} série
84^{de} série
85^{de} série
86^{de} série
87^{de} série
88^{de} série
89^{de} série
90^{de} série
91^{de} série
92^{de} série
93^{de} série
94^{de} série
95^{de} série
96^{de} série
97^{de} série
98^{de} série
99^{de} série
100^{de} série